

COMPTE RENDU

Réunions publiques thématiques Grenelle 2015

Thématique : « Energies positives et renouvelables »

Mercredi 28 janvier 2009,
Salle Arago – Hôtel de Ville de Perpignan

Animateurs de séance :

Amélie Stern (conseiller municipal de Perpignan et conseiller communautaire de PMCA), Gilles Foxonet (Maire de Baixas, Vice-Président de PMCA, délégué aux énergies renouvelables), Jean-Philippe Loubet (Chargé de mission économie d'énergie et d'eau à la Mairie de Perpignan), Nathalie Garcia (chef de division Programmation et Patrimoine historique à la Mairie de Perpignan).

Durée : environ 2h00

Environ 29 participants

Objectif de la réunion :

- Présentation des fiches actions retravaillées suite à la première réunion « Energie » du 19 décembre 2008,
- Apporter des réponses aux questions que le public peut se poser.

- **Amélie Stern** : l'idée de ces réunions est d'évoquer avec le plus grand nombre de citoyens la possibilité de mettre en place des mesures concrètes pour avancer sur le développement Durable.

Pour synthétiser, la première réunion organisée en décembre avait pour objectif d'échanger sur le thème des énergies renouvelables, autour de 2 grands volets : la production d'énergie renouvelables et la consommation.

Lors de la réunion de décembre nous vous avons demandé de réagir sur la thématique " Energies renouvelables ". Le débat était volontairement très large pour vous permettre de vous exprimer sur les éléments, actions qui vous semblaient importants de mettre en place.

A la suite de cela, des idées ont émergé. On a donc cherché à faire une synthèse. Nous travaillons avec un cabinet conseil et avec les techniciens de l'agglo et de la Ville.

L'idée étant de déposer auprès de l'Etat tout un programme de mesures.

Il s'agit aujourd'hui de faire le tri parmi toutes ces propositions et de recueillir vos avis et réactions sur ce programme prévisionnel.

Nous allons vous présenter un diaporama synthétique.

1^{er} volet : la thématique de la consommation d'énergie.

L'objectif serait d'abord de s'attaquer aux bâtiments existants. Plusieurs idées :

- rénover l'habitat existant avec des opérations exemplaires, notamment un programme d'isolation des toitures. Le coût est estimé entre 200 et 350 € du M².
- un projet d'opération programmée d'amélioration thermique des Bâtiments (OPATB) sur une zone test
- sur le confort d'été, sans climatisation. Dans les entreprises notamment on s'est aperçu qu'il y a une forte déperdition. Les mois de mai, juin et septembre représentent 43% de la consommation annuelle des climatiseurs. Il y a des actions de sensibilisation à mener. Inciter aussi à la végétalisation des bâtiments.
- on envisage aussi de créer une Agence Locale de l'Energie. Ces structures existent dans 33% des communes en France, l'idée étant de s'appuyer sur l'exemple de Grenoble, où la structure permet de façon très dynamique d'être proche des personnes, d'avoir un lieu physique d'échanges, de faire des bilans carbone...

- **La salle** : est-ce qu'il y aura des aides incitatives ?

- **Amélie Stern** : il peut y avoir un cofinancement par L'ADEME et pourquoi pas de l'Etat dans le cadre de notre programme Grenelle 2015.

- **JP Loubet** : l'idée est de faire une opération mixte alliant propriétaires publics et privés sur un même quartier, avec un appel d'offre groupé. Nous avons pensé par exemple au Moulin à vent.

- **Nathalie Gracia** : Il y aussi la possibilité de recourir au "Tiers investissement", ce sont des investisseurs qui financent, bénéficiant à ce titre d'une défiscalisation et qui récupèrent ensuite leur argent sur le différentiel de la facture. Ce type d'opération se fait beaucoup en Allemagne et Belgique, mais ne peut être menée que dans le cadre d'une OPATB.

- **La salle** : aujourd'hui en France, il n'y a pas de textes, de supports juridiques qui permettent le "tiers investissement". C'est une suggestion qui devrait être fait au Ministère de l'environnement.

- **JP Loubet** : justement, le principe de la G2015 est de faire des suggestions et propositions.

Pour revenir sur l'OPATB, je voudrais dire que les expériences montrent que les opérations menées de façon globale sur un quartier plutôt que des aides ponctuelles ont des taux de retours bien plus satisfaisants.

- **La salle** : au niveau de la localisation sur la ville de Perpignan, pourquoi ne pas envisager ce type d'opération sur des HLM, ce serait beaucoup plus simple et plus rapide à mener, car ils sont gérés par un seul organisme, alors que sur le Moulin à vent, il y a plusieurs syndicats de copropriétés.

- **La salle** : avant de parler de rénovation, il serait intelligent de travailler sur les nouveaux logements et d'imposer des normes à tous les nouveaux logements ; sinon les HLM vont rénover quelques bâtiments et à côté continuer de construire des bâtiments sans réflexion énergétique.

- **Amélie Stern** : on doit mener de front les deux types d'actions. L'idée est de généraliser les labels Bâtiments basse consommation (BBC). Lors de la dernière réunion quelqu'un avait évoqué l'idée d'un cahier des charges. Il y a aussi de l'information et de la sensibilisation à faire.

Aujourd'hui, il y a un point info énergie qui donne les documents de l'ADEME, mais nous pensons qu'il faut aller plus loin, que cette agence face de la sensibilisation auprès du grand public et des écoles...

- **JP Loubet** : concernant le plan lumière. Sur la ville de Perpignan on a installé sur plusieurs postes source d'éclairage public, des systèmes de réduction de tension, passant de 220 volts à 180. Ces systèmes n'ont quasiment aucun effet sur l'éclairage, mais un impact sur la consommation. En faisant un plan pluriannuel d'investissement, on équipe les zones au fur et à mesure en bénéficiant des économies réalisées sur les premières installations. Nous souhaitons développer ce système sur l'ensemble des villes de l'agglomération. Plusieurs équipements sont actuellement à l'essai et en fonction des résultats, on choisira ceux les plus efficaces.

- **G. Foxonnet** : si je suis présent ce soir c'est pour affirmer que nous avons l'ambition au sein de la Communauté d'agglomération d'aller dans le sens du Grenelle. Sur ce sujet de l'éclairage public, il serait effectivement nécessaire qu'on réfléchisse sur cette prise de compétence. Il n'y a dans ce domaine pas de moyens mis en commun. Chaque commune à la gestion de son parc, avec un fonctionnement différent. Ma volonté est de lancer une étude de mutualisation des moyens au sein de PMCA pour que cette compétence permette des économies financières et des économies d'énergies. C'est la seule manière de mener une politique de renouvellement des systèmes d'éclairage qui dans bon nombre de commune sont archaïques. Par exemple, on nous a demandé de diminuer l'intensité ou d'éteindre une partie de notre éclairage public, mais à Baixas, le système ne le permet pas.

Pour avoir en charge les énergies renouvelables au sein de l'agglomération je me suis rendu compte qu'il y a un niveau de culture différent dans ce domaine, au niveau des élus et de la population.

Néanmoins ce sont les années qui viennent 2010-2015 qui vont permettre de travailler tous ensemble dans ce domaine. C'est une véritable révolution, une prise de conscience, mais quelque soit la politique mise en place, des mesures incitatives financières seront nécessaires.

- **Amélie Stern** : il existe un dispositif "chèque énergie" qui me semble intéressant.

- **CAPEB** (confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) : concrètement ce qui existe sur le Languedoc-Roussillon :

→ une prime de la Région pour le chauffe-eau solaire

→ quelques communes ont aussi mis en place une aide qui est parfois symbolique, (200 à 300 euros) mais qui est très appréciée. Cette aide doit être versée directement au contribuable sur présentation des justificatifs. Ce que je souhaite c'est qu'il y ait une entente au niveau de l'agglomération pour avoir le même type d'aide partout.

- **JP Loubet** : C'est le principe du "chèque énergie". Nous nous sommes renseignés, il est vrai que certaines aides qui passent par des institutions comme l'ADEME ou d'autres ont été engorgées ou sont parfois compliquées. Là, le système de chèque est direct.

2° volet : la thématique de la production d'énergie.

- **Amélie Stern** : sur ce point il y a bien sûr le photovoltaïque et l'éolien.

- **G. Foxonnet** : le projet que nous avons au sein de PMCA est d'aller vers des zones d'énergies renouvelables et nous avons notamment engagé une première étude appelée : Zone de développement éolien (ZDE).

Cette étude est un préalable nécessaire à tout projet d'implantation éolien et doit être validée par le Préfet.

La ZDE a été lancée au mois d'avril 2008, elle sera terminée fin février 2009, puis présentée au Conseil d'agglomération et enfin débattue avec le Préfet, courant mars, avril.

Sur le territoire de PMCA (des 24 communes), plusieurs contraintes (aéroport, secteur littoral, ligne électriques...) font que certains territoires sont plus ou moins éligibles à l'éolien. Ensuite le débat s'est porté au sein des conseils municipaux, afin qu'il y ait une réelle volonté politique des élus sur l'accueil de l'éolien. Il y a aujourd'hui 5 communes sur les 24 qui se sont manifestées et sur lesquelles le débat a lieu avec les populations.

A ce jour, deux projets pourraient voir le jour : un territoire au nord-ouest de l'agglomération avec Pézilla-de-la-Rivière, Villeneuve-de-la-Rivière, Calce et Baixas ; un second territoire sur Sainte-Marie.

Sur le territoire nord-ouest, il y a une réelle volonté, pas seulement d'accueillir un parc éolien, mais un parc d'énergies renouvelables, avec du photovoltaïque au sol, de la récupération de chaleur... et ce d'autant plus que sur ce territoire nous avons le poste RTE d'où partent les lignes d'alimentation pour la France et l'Espagne. C'est aussi sur ce même territoire qu'est implantée l'usine de traitement des déchets.

Avec une conjoncture aussi difficile, nous devons réétudier l'avenir des territoires sur lequel la principale source économique est la viticulture. C'est pourquoi, nous avons ce projet d'implantation d'énergies renouvelables mixtes et au-delà d'implanter un centre d'étude et de formation sur les énergies renouvelables, en partenariat avec l'université, mais aussi un parc touristique.

Autre point important, c'est notre volonté de faire de ce territoire un pôle d'excellence en matière d'énergies renouvelables.

Aujourd'hui nous sommes cependant confrontés au problème de ne pas maîtriser le foncier, mais par les documents d'urbanisme, nous aurons dans nos communes la possibilité de pouvoir maîtriser ces projets afin qu'ils soient débattus avec la population et réalisés en cohérence avec le maintien de l'activité viticole.

D'autres projets sont à l'étude, par exemple à Saint-Laurent de la Salanque, à Saint-Hippolyte, Saint-Nazaire... de centrales photovoltaïques. Mais dans ce domaine nous sommes confrontés à l'absence de réglementation.

- **La salle** : premièrement, par rapport aux énergies renouvelables le problème majeur et notamment concernant le photovoltaïque est en effet l'absence de réglementation.

Deuxièmement, je me pose la question, par rapport à l'impact paysager, l'impact environnemental et aussi sur la santé que peuvent avoir ces aménagements.

Troisièmement, par rapport à l'agriculture, n'est-il pas possible de subventionner l'agriculture durable pour que nos terrains trouvent une utilité ?

N'est-il pas possible également de faire de l'éolien et du photovoltaïque intégré sur l'habitat, cela serait plus cohérent que sur des terrains agricoles.

- **Amélie Stern** : on a envisagé dans la cadre des réunions sur la thématique archipel, qui porte sur le développement de l'urbanisme, de définir une zone périphérique autour des villages dans laquelle on aurait des éco-quartiers et le développement de photovoltaïque sur le bâti. Entre ces secteurs, les zones agricoles et naturelles feraient l'objet d'une protection renforcée, de façon à préserver nos paysages.

- **G. Foxonnet** : je veux revenir sur le sujet de la réglementation : sur le photovoltaïque, nous devons aller, dans le même sens que la réglementation des ZDE et développer des projets communs, cohérents à l'échelle de l'agglomération et j'ai le souhait que très vite une réglementation se mette en place dans ce sens.

- **La salle** : sur ce sujet là, est-ce qu'il y a une bonne concertation entre la communauté d'agglomération et la chambre d'agriculture ?

- **G. Foxonnet** : je voudrais ajouter sur le thème du photovoltaïque, qu'en l'absence de réglementation nous n'étions pas obligés de lancer une étude ; néanmoins, depuis le mois de décembre 2008, nous avons lancé une étude sur le même principe que la ZDE, car notre volonté est de travailler avec l'ensemble des partenaires, notamment avec la chambre d'agriculture, mais aussi avec les agriculteurs. Des réunions publiques seront organisées sur ce dossier.

- **La salle** : moi je voulais revenir sur l'acceptation de tous ces gros projets par la population et surtout de l'éolien. Je suis membre d'une association citoyenne sur la fac et on essaye de faire de la sensibilisation. Les gens ont peur de l'éolien, il y a aussi beaucoup de désinformation à ce sujet, il est donc d'autant plus nécessaire de faire de la sensibilisation et de s'appuyer sur les associations existantes.

- **La salle** : vous avez parlé de la législation que nous attendons tous en matière de photovoltaïque, est-ce que vous avez des informations à ce sujet, des échéances... ?

- **G. Foxonnet** : non je n'ai pas plus d'éléments

- **La salle** : je voudrais revenir sur le petit éolien qui à mon avis a une utilité, notamment en matière d'éclairage public. Il existe des technologies qui permettent un éclairage public 100% autonome qui combine l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Le petit éolien peut aussi être mis sur des habitats neufs, il existe des petites turbines qui marchent très bien et qui ont un très bon rendement. Aujourd'hui, nous n'avons aucune donnée sur le rendement des cellules photovoltaïque dans le temps. C'est aussi un élément à prendre en compte, alors que le petit éolien a un rendement stable et qui ne changera pas dans le temps. L'énergie solaire en est encore qu'à ces débuts... il faut peut-être laisser murir ces technologies.

- **JP Loubet** : sur le premier point, concernant l'éolien et l'éclairage public : sur une nuit complète, on a des retours qui ne sont pas satisfaisants ; par contre sur une période réduite c'est plus concluant. On va d'ailleurs faire des essais sur le parcours sportif au parc des sports.

Concernant le rendement des panneaux photovoltaïques, dans le temps, aujourd'hui on a des garanties des fabricants sur un rendement à 20 ans à 80%. C'est vrai que les technologies évoluent vite mais on ne peut pas toujours attendre la dernière technologie, je fais le parallèle avec l'informatique.

- **La salle** : en tant que technicien et étudiant à l'université de Perpignan dans le domaine des énergies renouvelables, je vous assure qu'il y a un écrêtement du rendement. EDF fait d'ailleurs des études de vieillissement accéléré.

- **La salle** : pour ma part, je voulais réaffirmer la garantie des panneaux actuels de 80% au bout de 20 ans. Il y a également des garanties sur tous les autres aléas de pertes d'exploitation (maintenance...). Je pense donc que le photovoltaïque est une technologie sûre et ancienne puisque cela a démarré au niveau des premiers satellites.

- **La salle** : je suis en Master énergie solaire à l'université de Perpignan et voudrais confirmer que le photovoltaïque n'est pas une technique jeune et surtout dans le département on est assez compétent. Il y a de l'avenir dans le photovoltaïque.

- **JP Loubet** : ce d'autant plus qu'il a des installations qui ont déjà 20 ans et dont le rendement est très satisfaisant. Alors, certes les technologies vont s'améliorer mais on ne peut pas pour ce motif retarder des installations.

- **La salle** : est-ce que quelqu'un peut nous donner des éléments en termes de recyclabilité du produit ?

- **La CAPEB** : c'est un produit qui est largement recyclable et d'ailleurs même concernant l'énergie pour le fabriquer, il y a un retour d'un an. C'est vraiment un produit qui entre dans le cadre du développement durable sans problèmes.

- **La salle (un aménageur)** : concernant les systèmes d'éclairage public avec photovoltaïque, on a aménagé un lotissement dans le nord avec ce type de système et on peut si vous le souhaitez vous donner des retours d'expérience sur cette opération.

- **La salle** : Pour revenir au niveau des différentes suggestions, en fait il y a beaucoup de transversalité au niveau des projets et c'est vrai que la question sur la recyclabilité des panneaux est intéressante. Il faut penser le développement durable au sens large. Ce qu'il faut c'est rendre le département attractif, que ce département puisse être une vitrine et entraîner une évolution positive de notre marché local de l'emploi, c'est très important.

Ce qui serait souhaitable c'est que cette expérience débouche sur la mise en place d'un centre de formation et de recherche qui nous permette de rayonner au-delà du département et au-delà de nos frontières nationales.

S'il n'y a plus d'interventions, nous allons lever la séance. Un grand merci à tous pour votre participation.

La discussion et le débat peuvent être poursuivis sur le site internet et les forums en ligne :

www.grenelle2015.archipel.perpignan.fr